

LE JUGE DES REFERES DE LA COURS D'APPEL ADMINISTRATIVE DE PARIS VIENT DE PRONONCER LA SUSPENSION PARTIELLE DE L'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE DU CLUSTER DES MEDIAS

Déposée par le MNLE-93 Nord Est Parisien, le CPTG et 36 requérants (riverains et usagers) de l'Aire des Vents, la demande de référé suspension de l'autorisation environnementale a été jugée ce mardi 06 avril 2021.

C'est une première étape, le recours en annulation suit son cours et sera jugé dans les prochaines semaines. Le MNLE -93 et Nord Est Parisien appelle à la poursuite de la mobilisation pour dénoncer l'urbanisation et les constructions de logements sur l'Aire des Vents du Parc Georges Valbon. Si le besoin de Village des médias et de logements est avéré, ce qui reste à

RETROUVONS-NOUS NOMBREUX DIMANCHE 11 AVRIL 2021 DES 11H30 SUR L'AIRE DES VENTS

ENTREE RABELAIS, ARRET DE BUS 133 OU 249 « ALBERT CHARDAVOINE » A DUGNY.

prouver, il existe des solutions alternatives sur la ville de Dugny.

Le Parc de la Courneuve est un bien commun, il doit être, en totalité, préservé en espace vert et de loisirs sportifs et culturels. Les 27 hectares de l'Aire des vents doivent être conservés, améliorés et entretenus.

Le Ministère de l'Ecologie et Solidéo ont échoué à démontrer qu'il n'existe pas de site alternatif pour réaliser ce programme immobilier. Ils ont fait le choix de déroger sur la sauvegarde des espèces et de leurs habitats protégés par la loi. L'Aire des Vents est un corridor écologique, elle constitue un lien essentiel entre les sites « Natura 2000 » de cette partie du département et des parcs et terres agricoles voisines.

La crise climatique, ses multiples alertes doivent conduire à maintenir et développer les espaces verts : Plus un m2 d'espace vert ne doit changer de fonction dans notre département.

Comme le gouvernement Macron /Castex sur la loi climat avec leur discours dithyrambique sur « l'héritage », Grand Paris Aménagement, la SOLIDEO et leurs lobbies veulent imposer aux citoyens des projets autoritaires, spéculatifs, technocratiques et climaticides. Sous prétexte des JOP 2024, ils s'affranchissent des besoins de qualité de vie souhaitée par les populations en ressortant des projets datés. Ils ignorent totalement les capacités des habitants à faire leur ville. La situation et ses conséquences relèvent de leur seule responsabilité et des choix de société qu'ils portent.

L'urgence environnementale, climatique et sociale était au cœur des 110 000 participants à la marche du dimanche 28 mars 2021 à Paris et de l'exigence d'un projet de loi ambitieux qui acte du le travail accompli par la convention citoyenne.

Le MNLE invite les citoyens à participer à la réflexion sur l'arrêt d'une croissance à tout prix et son modèle sur-productif. C'est un nouveau modèle de société que nous devons viser, respectueux de la planète et de ce qui la composent, humains, faune et flore. Cela suppose de rompre avec le capitalisme, la loi du marché, du profit et de l'intérêt privé.

L'HUMAIN ET L'ENSEMBLE DU VIVANT SUR LA PLANETE SONT AU CENTRE DE CES PREOCCUPATIONS ET DES DECISIONS URGENTES A METTRE EN ŒUVRE.

Le dimanche 11 avril, dès 11h30, rejoignez le MNLE. Soyons nombreux sur l'Aire des Vents

Contact : Jean Marie BATY: 06 70 80 93 15 courriel : mnle-93@orange.fr
Pour nous aider, pétition et dons sur Helloasso MNLE93